



Compagnie des Archers de Gland

Séance de comité du 11.01.2023 à 19h15

Lieu : La Ruaz

Présent-e-s: Marc-Henri Jan (MHJ), Frank Rein (FRE), Alexandre Zettler (AZE), Daniel Bran (DBR) , Timothy Geer (TAG)Caroline Bouissou (CBO)

Excusé(-e-s):, Sébastien Meylan (SME),

Invité(-e-s):

Note : ASAP = dès que possible

Points	Résumé	Responsable, Action/délai
1. Accueil		
2. Approbation dernier PV	Approuvé	CBO envoie à FDA pour mise en ligne
3. Budget 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Clôture des comptes</u> : il manque un certain nombre d'information qu'on passe en revue pour compléter. AZE mettra à jour. 2. <u>Budget 2023</u> : préparation budget et discussions 	AZE à mettre à jour et clôturer.
4. AG ordre du jour	Proposition de MHJ approuvée par le comité	
5. AG convocation	AZE prépare le publipostage	AZE
6. AG rapports/contribution	Rapport Président par MHJ Rapport Animation par FRE Rapport trésorerie par AZE Rapport infrastructure par SME Rapport formation par DBR	A envoyer à MHJ avant le 5 février
7. Programme Activités 2023	Présentation par MHJ des activités lors de l'AG, se basera sur l'agenda	MHJ et CBO
8. Modifications de statuts	Garder dans l'OJ de l'AG. FRE veut relire les statuts	FRE
9. Préparation Slide	Répartition qui complète quoi dans le slide	

<p>10. Tour de table</p>	<p><u>FRE</u> : Agenda, quid des autres concours ? -> mise en avant des concours où les accompagnateurs peuvent être présents</p> <p><u>TGR</u> : Acceptons nous une démission exceptionnelle d'une membre il y a 2-3 ans ? OK pour raisons discutées . De plus, TGR transmet une remarque entendue à la suite de l'Indoor sur l'engagement et l'investissement des membres au sein du club</p> <p><u>AZE</u> : quelle est la différence entre démission et exclusion ? Vérifier dans les statuts s'il y a une mention spécifique à ce sujet.</p> <p><u>CBO</u> : Sportmidable en cours de finalisation. FRE serait intéressé à venir voir les échantillons ; finalisation cours Manu et envoi mail planifié. Location salle pour AG en cours.</p> <p><u>DBR</u> : il faut replannifier la rénovation du sol du chalet avant l'ouverture du terrain, vers le 13-17 mars ? ; relancer sur palissade ; transmettre à la commune plan et budget du dallage du terrain et d'une armoire pour la salle ; pose de la table par la commune en retard (problème de livraison)</p> <p><u>MHJ</u> : pour demander des clés de la salle, il faut aller à la commune (qui tient un tableau à jour)</p>	<p>FRE met à jour l'agenda</p>
--------------------------	---	--------------------------------

Prochaine réunion le mercredi 8 février 2023. A la Ruaz